

J'ai toujours cru, monsieur l'Orateur, et j'en suis encore convaincu, qu'en démocratie, le gouvernement doit seconder les efforts des producteurs, tandis qu'en dictature, le gouvernement commande aux producteurs. Quand je fais l'examen des deux systèmes, je me demande où se trouve le gouvernement actuel. Cette situation m'effraie. On a établi un simulacre de démocratie. On se croit en démocratie et l'on vit dans la plus grande dictature gouvernementale. On le constate en analysant toutes les décisions gouvernementales prises jusqu'à ce jour dans le domaine agricole.

Les cultivateurs ne peuvent prévoir les projets du gouvernement, ni attendre l'annonce de sa politique, sans participer à l'étude de ces programmes. Le cultivateur doit attendre ce que, dans sa bonté paternelle, le ministre voudra bien lui donner.

Cette loi prévoit des audiences publiques et l'on sait ce qu'elles donnent, ces fameuses audiences publiques. On prétend consulter les agriculteurs, mais quand vient le temps de mettre la loi en pratique, on ne fait aucun cas des recommandations faites par les vrais responsables, les producteurs et leurs associations.

Nous en avons eu un exemple frappant dans la province de Québec avec le problème de la production du lait industriel. Tous s'attendaient à des résultats concrets, après les nombreuses veillées d'étude et les nombreuses rencontres, tant avec le gouvernement qu'avec chacune des parties. Nous avons nous-mêmes discuté avec l'UCC et avec des associations agricoles en vue de présenter au gouvernement un plan bien déterminé de la politique laitière à venir. Tout cela a été relégué aux oubliettes et les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, de même que ceux de la Commission canadienne du lait, n'ont tenu aucun compte des recommandations et des études qui avaient été faites.

Voilà pourquoi on peut lire dans *La Terre de Chez Nous*, dans la page éditoriale, après l'annonce de la politique laitière par le ministre, et je cite:

Une amère déception pour les producteurs de lait industriel du Québec.

C'est toute une déception, car c'est la désintégration de notre production laitière. Au fait, un tiers des cultivateurs délaissent actuellement leur terre, précisément à cause des «bonnes» conditions que le ministre de l'Agriculture leur fait.

Au moins, si l'on avait été juste, si l'on avait donné aux producteurs de lait les mêmes avantages qu'on donne aux producteurs de blé de l'Ouest. Nous ne demandons pas beaucoup. Nous ne demandons que la parité de traitement avec les producteurs de

blé, ce qui mettrait fin aux critiques amères des cultivateurs.

Les producteurs de blé, comment les traite-t-on? Il y a excédent de blé! Alors, on va payer pour les empêcher de produire. Ce n'est pas merveilleux, mais, au moins, on ne les laisse pas mourir sans un sou, sur leur tas de blé. On les paie pour ne pas produire!

Si l'on payait aux cultivateurs \$200 par vache laitière, par exemple, pour leur permettre d'abattre un certain pourcentage de leurs vaches laitières, ils garderaient juste le troupeau qui leur permet de produire leur quota. Mais non! On est plus cruel, on est plus barbare. On les étouffe. On ne donne pas un sou au producteur laitier pour l'excédent de ses vaches laitières là. Pendant qu'on paie l'agriculteur de l'Ouest pour ne pas produire, on «pénalise» le producteur de lait parce que ses vaches donnent du lait. Voilà le comble du ridicule!

Au moins, si on donnait au cultivateur \$200 par vache qu'il abattrait, cette vache-là ne donnerait plus de lait, dont il ne sait que faire. On le traiterait comme on traite les gens de l'Ouest. Nous aurions un peu justice! Mais non! On exige \$1.25 les 100 livres de lait des producteurs qui produisent trop.

Pendant deux ou trois ans, on leur a demandé, à coup de propagande à la télévision et à la radio, de produire davantage, si bien que je me demandais où le ministère de l'Agriculture voulait en venir. Puis, du moment qu'ils ont accepté les conditions qu'on leur imposait, on les «pénalise».

• (4.30 p.m.)

Une seule solution pourrait être adoptée aujourd'hui: si un producteur de lait produisait 50,000 ou 100,000 livres de plus que le quota permis, on devrait le payer pour qu'il abatte des animaux afin de ne pas dépasser son quota. Il utiliserait alors l'argent pour se consacrer à un autre domaine de l'agriculture. Il ne faut pas craindre, car les agriculteurs ne sont pas des fous. Ils ne gaspilleront pas cet argent. Au contraire, ils l'utiliseront pour s'adonner à la culture ou à l'élevage.

Le gouvernement n'a pas tenu compte de toutes les études qui ont été faites dans la province de Québec, à ce sujet. En effet, un éditorialiste a écrit ce qui suit, et je cite:

Ces études et ces recherches de la part des associations de producteurs, qui sont loin d'être faciles, ne se sont pas faites à l'insu des autorités fédérales, loin de là. Toute la députation fédérale québécoise, le comité permanent de l'agriculture, les ministres intéressés au sein du cabinet ont été mis au courant dans une consultation permanente que tous ont voulu objective et très près des problèmes des producteurs, et ce depuis novembre 1969.

Quels ont été les résultats de tout ce travail? Nuls ou à peu près!